

Commune de SUBLES

Lotissement

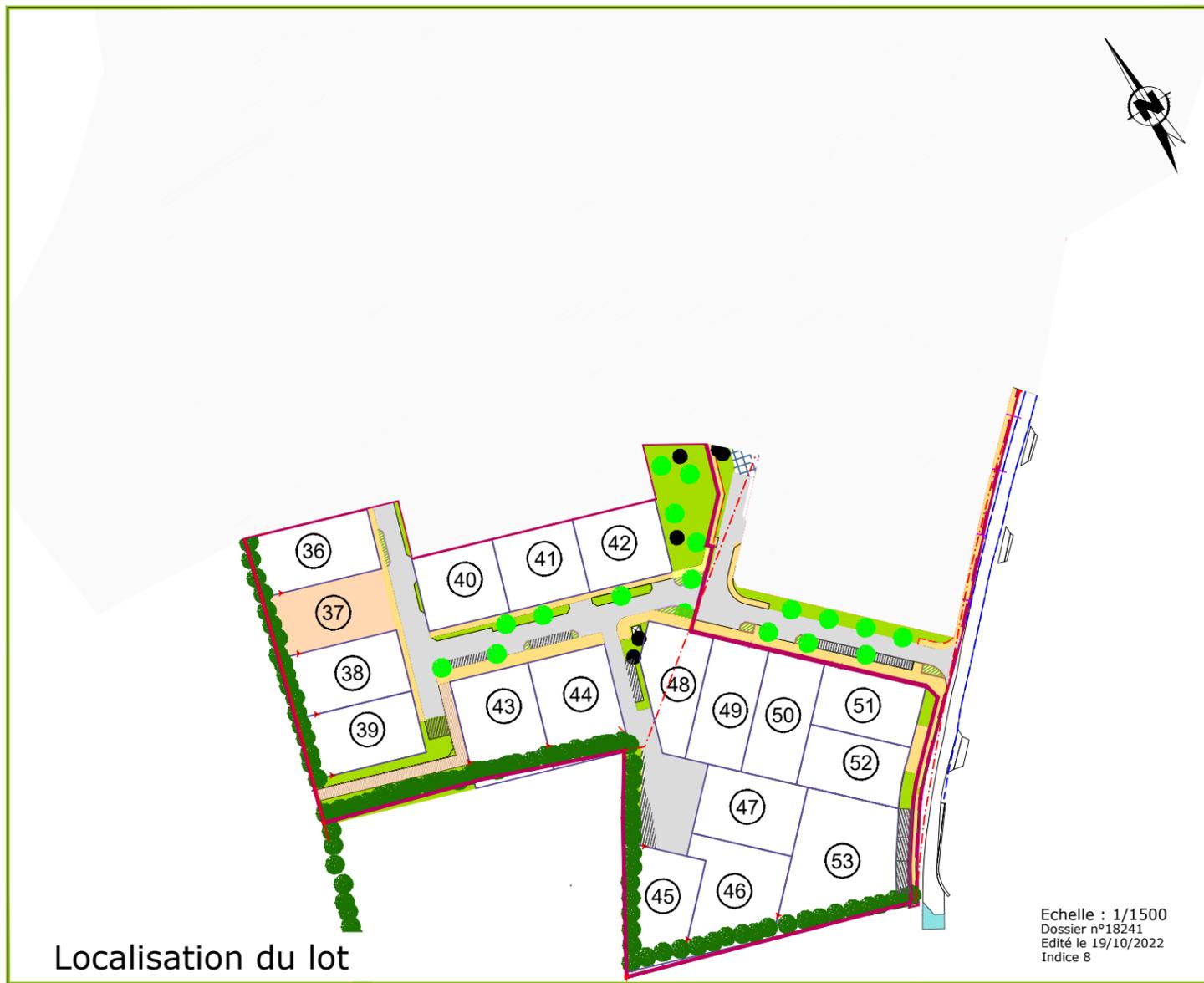
" LE HAUT DE BRUNVILLE - SUD "

PLAN DE VENTE

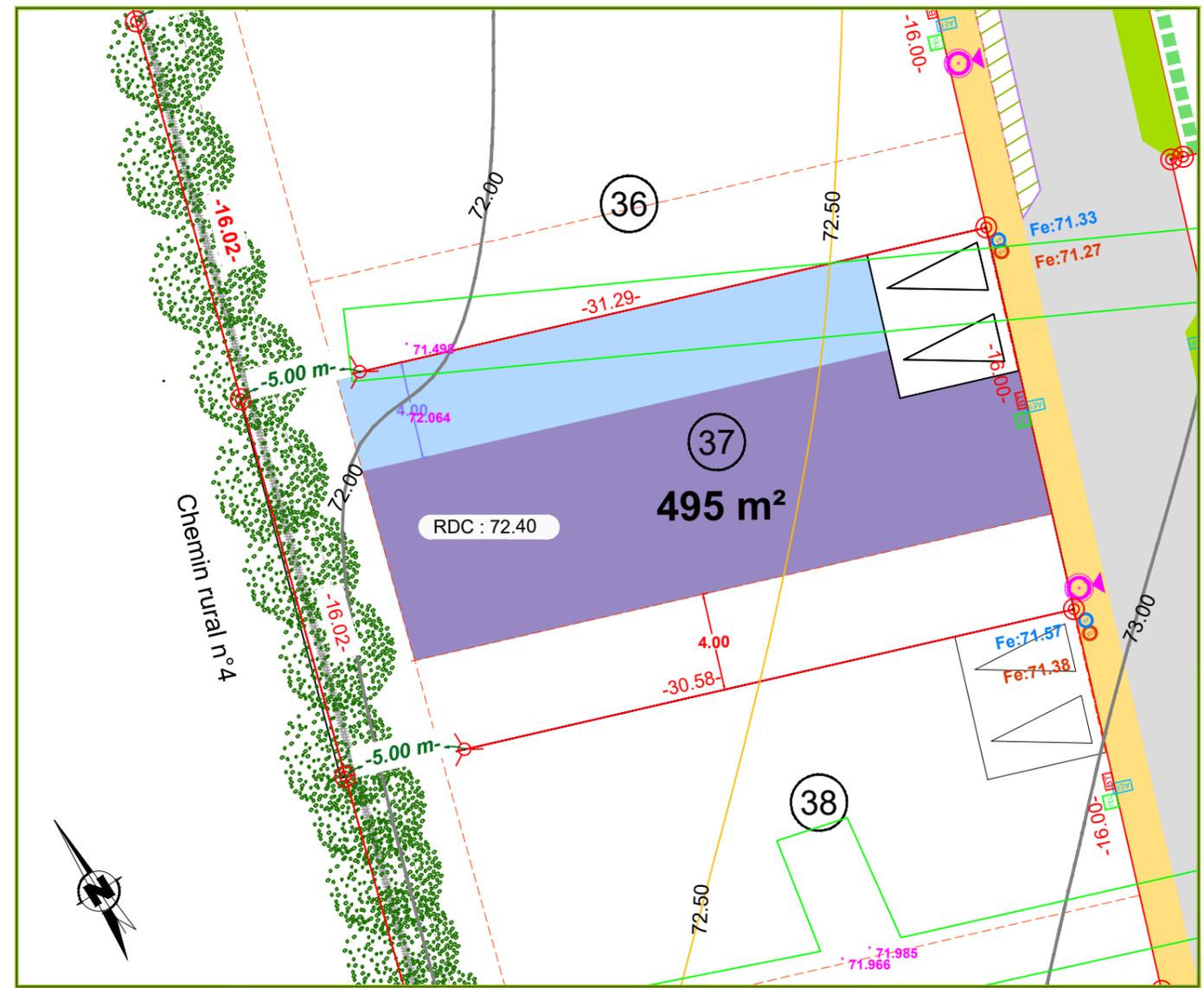
LOT n° 37

Référence cadastrale : AB n°167
 Superficie : 495 m²
 Surface de plancher 150 m²

Permis d'aménager : PA 014 679 20 D0003
 délivré le 26 Mars 2021
 rectifié le 16 Juillet 2021
 Permis d'aménager modificatif : PA 014 679 20 D0003 M01
 délivré le 21 Juillet 2022



Localisation du lot



Légende

<ul style="list-style-type: none"> □ périmètre de l'opération ■ haie sur talus existante conservée ■ haie sur talus - plantation à charge aménageur ■ portion de haie existante supprimée 	<p>PARCELLAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> □ limite de lot ⊙ numéro de lot et surface 550 m² environ ⚠ accès à la parcelle obligatoire surface minimale: 6 m de large 5 m de profondeur, non clos, non couvert ⚠ accès à la parcelle obligatoire sur cette limite de parcelle -17.43- distance périmétrique -5.00- distance de retrait entre piquet bois et borne OGE 	<ul style="list-style-type: none"> ↖ cote de recul maximal par rapport à la limite parcellaire séparative pour limitation de la hauteur de la construction (en mètres) ■ zone de constructibilité - hauteur limitée à 4m à l'égout ou à l'acrotère et 5m au faitage 	<p>FOUILLE ARCHÉOLOGIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Sondage archéologique d'une profondeur de 0.60m à 1.00m de profondeur 	<p>Réseau électrique</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Coffret Cibe ■ Coffret REMBT
<p>ESPACE PUBLIC</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ voie en revêtement de type enrobé ■ revêtement de type sable stabilisé ■ trottoir en revêtement de type enrobé ■ place de stationnement en revêtement perméable de type evergreen ■ aire de présentation des ordures ménagères ■ espace vert engazonné ■ espace vert planté d'une végétation arbustive 	<p>CONSTRUCTIBILITÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> --- recul maximal par rapport à la limite parcellaire séparative pour limitation de la hauteur de la construction ↖ cote de recul minimal imposé par rapport à la limite parcellaire (en mètres) ■ zone de constructibilité sans limitation de hauteur ↗ 75.56 Cotation voirie projet 	<p>LIMITES PARCELLAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ obligation de plantation d'une haie arbustive variée - à la charge de l'acquéreur # haie à conserver - obligation de maintien et d'entretien par l'acquéreur 	<p>Réseau d'adduction d'eau potable</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Citerneaux 	<p>Réseau de télécommunications</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Chambre L2T ■ Regard de branchement
<p>arbres à planter:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● arbre de haute tige de taille moyenne ● arbre de type cépée 	<p>Application cadastrale</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Borne retrouvée ⊙ Borne OGE posée le 08/09/2022 ⊙ Piquet bois 	<p>Réseau d'éclairage public</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Candélabre <p>Réseau d'eau pluviale</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Boîte de branchement EP <p>Assainissement d'eaux usées</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Boîte de branchement EU 	<p>Réseau d'éclairage public</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Candélabre <p>Réseau d'eau pluviale</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Boîte de branchement EP <p>Assainissement d'eaux usées</p> <ul style="list-style-type: none"> ⊙ Boîte de branchement EU 	<p>→ Signe d'appartenance</p> <p>⊙ Altitude imposée du rez-de-chaussée projeté</p>

NOTA :

- La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux, l'aménageur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.
- Les cotes projet voirie sont indicatives, les niveaux seront à vérifier après exécution des travaux de finition.
- Les contraintes d'urbanisme indiquées au plan sont développées dans le règlement graphique et le Règlement de lotissement.
- Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par suite de décapage, de remblaiement et des fouilles archéologiques.
- Les chiffres et nombres indiqués dans la légende sont donnés à titre d'exemple.
- Nivellement rattaché au système NGF/IGN 69